

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 7

AVRIL 1897

No 4.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Éds. L. E. BÉGUAY, Prop. Gérant

ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Tyr : St-Jean d'Acre.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le *trizième* appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

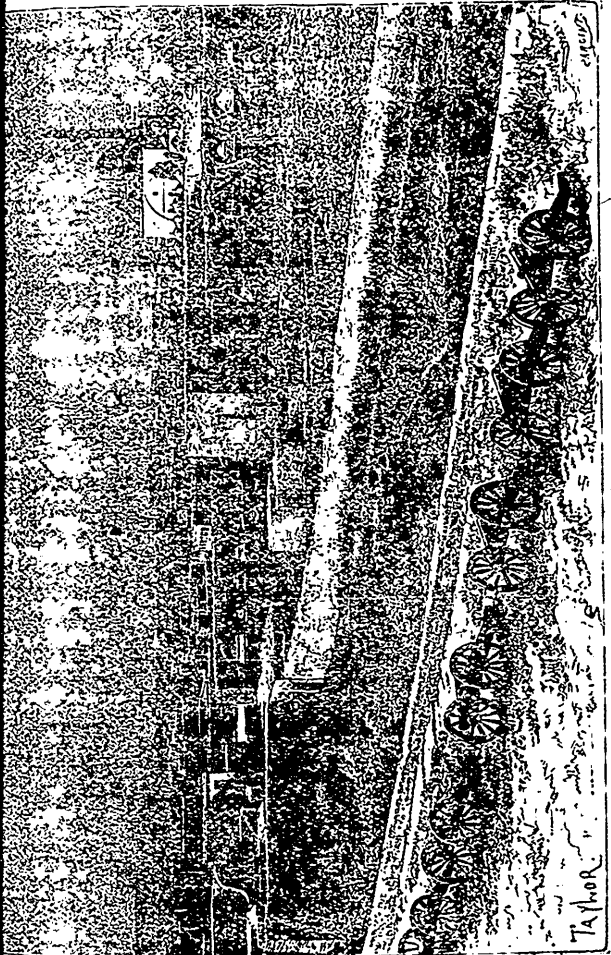
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



SAINT JEAN D'ACRE

Taylor

LEGENDE

De Tyr à St-Jean-d'Acre, on compte neuf lieues de marche. *Saint-Jean-d'Acre*, ville célèbre dans l'histoire, est l'ancienne Acco de la tribu d'Aser. Les Issaélites n'en exterminèrent pas les habitants et s'établirent au milieu d'eux. Depuis la prise de cette ville par Ptolémée, Acco fut appelée Ptolémaïs (286 av. J.-C.) Lorsque Ptolémaïs fut au pouvoir des Croisés, les chevaliers de St-Jean s'y installèrent et la ville prit le nom de St-Jean d'Acre.

ETAT ACTUEL. — St-Jean-d'Acre (*Alcka*) n'a qu'une seule porte qui s'ouvre au Sud-Est. Cette ville occupe une presque île triangulaire qui va du Nord-Est au Sud-Ouest et ferme au Nord la grande baie semi-circulaire qui termine au Sud le cap Carmel.

POPULATION ET RELIGION. — Cette ville renferme environ 9,000 habitants divisés ainsi :

Latins : 200. Grecs-Catholiques : 900. Grecs schismatiques : 1,300. Maronites : 150. Babitnes (idolâtres réfugiés de Perse) 200. Juifs : 90. Musulmans : 6,000.

ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES. — St-Jean-d'Acre est le siège d'un évêque Grec-catholique. La paroisse latine est desservie par les Pères Franciscains qui y ont une école pour les garçons. Les Dames de Nazareth en ont aussi une pour les jeunes filles.

COMMERCE. — Son commerce, consiste en blé, en graines oléagineuses et en coton. Les bazars où il ne se vend rien d'extraordinaire, sont fournis de toutes sortes de marchandises indigènes (GUIDE INDIC.).

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1897

I

Marie dans la Sainte Ecriture

MARIE DANS L'EXODE

Le Sanctuaire du Sinai (suite) — Dans la première moitié de ce siècle (1831-1833, un autre Religieux Pèlerin, *Enfant de Saint Benoît*, nous laissa une belle et pieuse description de sa visite au Mont Sinai. Le *Pèlerinage* du Père de Géramb est aujourd'hui dans toutes les bibliothèques. Nous ne résisterons pas néanmoins à la religieuse satisfaction de le rapporter ici en abrégé dans nos Annales : il complètera notre Visite du Sinai que nous quitterons ensuite sans retour pour suivre le *Peuple de Dieu* à travers le Désert et pour entrer avec lui dans la Terre Promise, en relevant dans son histoire les principales *Figures* de Celle que Dieu avait destinée de toute éternité pour être la Mère de son Fils Unique, Marie, pleine de grâces, bénie entre toutes les femmes, *Marie Immaculée*, la douce Reine du T. S. Rosaire.

Le Père de Géramb partit en Caravane, à travers le Désert, comme tous ceux qui, avant lui, avaient fait le Pèlerinage du Sinai. C'était toujours un voyage long, fatigant et dispendieux. Aujourd'hui Touristes et Pèlerins parlent tranquillement du Grand Caire,

Capitale de l'Égypte. En dix heures la vapeur les transporte à Suez, où un steamer les attend à l'embouchure du Canal et les conduit en seize heures, sur les eaux de la Mer Rouge, jusqu'à la petite ville de Tôr: de là, en 24 heures, à cheval ou à dos de chameau, ils se rendent, avec peu de fatigue, au pied de la sainte Montagne.

Mgr. N., évêque Grec non-Uni de Jérusalem, nous offrit un jour de nous faire faire notre Pèlerinage, *sans frais*, en compagnie de la Caravane de leurs propres Pèlerins, qui, chaque année, partent par terre, des Fontaines de Moïse, près de Suez, et arrivent en deux jours à leur Couvent de Sainte-Catherine. Depuis longtemps nous cherchions, pour un petit travail sur les Pères du Désert, l'emplacement de l'ancienne R i'hu, où se trouvait un Monastère célèbre. Ce même Prélat nous assura que la Tôr actuelle est l'ancienne Raï hu et que les Grecs, ses coreligionnaires, y ont actuellement encore un monastère qui conserve le souvenir des anciens Solitaires.

Jean Moschk, dans son Pré Spirituel, rapporte qu'on trouva un jour deux solitaires, morts dans une île voisine, de la Mer Rouge. Les Pères de ce lieu, dit-il, nous racontèrent que l'abbé Grégoire le Bizantin et son disciple Grégoire, le Pharonite, allèrent séjourner dans un certain îlot de la Mer Rouge. Cet îlot n'avait point d'eau potable : ils en cherchaient au continent la quantité nécessaire pour leur subsistance. Ils avaient à cet effet un petit radeau, pour se rendre de leur îlot au rivage. Il arriva qu'ils laissèrent un soir leur radeau à la mer, après l'avoir

attaché à un rocher qui bordait la côte. Or, le vent de la nuit gonflant les vagues, leur violence brisa la corde et le radeau fut entraîné à la mer. Les deux solitaires demeurèrent ainsi sans eau.

Huit mois après cet accident, les Moines de Raïthu allèrent visiter la petite île, et ils les trouvèrent morts, tous les deux. Sur le dos d'un large coquillage, tel qu'on en recueille encore aujourd'hui sur ces mêmes rives, ils trouvèrent, avec la date, l'inscription suivante : " Grégoire Pharonite ayant vécu *vingt-huit* jours, sans boire d'eau, expira. Et moi, je me trouve rendu à mon *trente-septième* jour, sans boire." Les corps des deux solitaires étaient demeurés sains, intacts, exempts de toute corruption. Les Moines les relevèrent avec respect et les conduisirent à Raïthu, où ils leur donnèrent une honorable sépulture."

Tôr : un singulier phénomène.—Tôr est assise à l'entrée d'une plaine déserte, bornée à gauche par le Serbâl, dont la cime imposante la domine d'une hauteur de plus de *six mille* pieds ; et à droite par le Pic, plus élevé encore de l'Oumm Chomer. Tôr, nous écrivait naguère le Frère Léonard, Franciscain et Français d'origine (1), est une petite ville, ou plus

Ce Religieux accompagna, en effet, il y a peu d'années, un prêtre français qui se rendait en Pèlerinage en Terre-Sainte, et qui en passant par l'Égypte, voulut aller visiter le Sinâï, avec le Tombeau de Sainte Catherine. Le prêtre qui était pauvre voulait voyager avec économie, et le Frère qui ne redoutait point les privations, l'accompagna avec beaucoup de charité. Ils se rendirent donc de Suez à Tôr, dans une pauvre barque Arabe, qu'ils louèrent à bas prix : mais ils n'avaient point compté avec leurs hôtes ; car, tout le long du chemin, ils furent littéralement dévorés par la vermine.

exactement, un misérable village habité par des Arabes d'un aspect encore plus misérable.

Aux environs de Tôr, le Djebel Nagoûs (la montagne des Cloches) doit son nom à un singulier phénomène, signalé pour la première fois par Seetzen et décrit par Palmer. En cheminant sur le sable qui couvre la montagne, on entend parfois un bruit qui, d'abord léger, comme un son lointain de cloche, devient de plus en plus fort et finit par une sorte de mugissement. Les Bédouins, dans leur imagination orientale, attribuent ce son étrange aux cloches d'un cloître chrétien qui aurait été englouti. D'après Palmer, il serait étroitement lié à la température même du sable. Le son, d'abord léger, à la température de 62 degrés Fahrenheit, atteint son maximum d'intensité à *cent trois* degrés.

Le Père de Géramb ne constata point ce phénomène. Il venait lui aussi du Caire, mais par voie de terre et suivant l'ancien itinéraire des Caravanes d'autrefois. Il raconte ainsi lui-même son arrivée à Sainte-Catherine et tout le reste de sa visite à la sainte Montagne : "..... Après deux heures d'une montée rude et extrêmement pénible, je me trouvai dans une grande plaine qui se termine en pente douce, un vallon pierreux et étroit au milieu duquel est le fameux Monastère de la Transfiguration, faussement désigné par beaucoup de voyageurs sous le nom de Sainte-Catherine (1). Arrivé près du Couvent, je vis

(1) Tous les voyageurs l'appellent et l'ont toujours appelé *Sainte-Catherine*, absolument comme ils appellent *Saint-Sauveur*, l'église des Franciscains à Jérusalem; bien qu'elle soit, comme celle du Sinai, sous le vocable de la Transfiguration.

paraître à une petite lucarne quelques Religieux qui au moyen d'une poulie, me descendirent une longue corde, dont l'extrémité formait un grand anneau. Je me plaçai dans cet anneau et je fus hissé aussitôt à une hauteur de quarante pieds et introduit dans la Communauté. J'aurais pu y entrer par une porte ; car, quoi qu'on ait dit, il en existe une ; mais elle est murée, et ne s'ouvre que pour recevoir le patriarche qui demeure à Constantinople et dont les visites sont très rares. J'arrivai au Printemps. Le Carême, selon le Calendrier Grec, commençait le lendemain, et les trois premiers jours, l'on devait jeûner au pain et à l'eau (1).

(1) Les Schismatiques Orientaux ont conservé en grande partie les rigoureuses austérités des anciens anachorètes L'ancienne Laure de Saint-Saba, entre Jérusalem et la Mer Morte, est habitée par 50 à 60 Grecs Non Unis. Or, tous les Visiteurs parlent, dans leurs Relations, des grandes austérités de ces Moines qui restent attachés au Schisme de Photius. Ils ne font qu'un seul repas, chaque jour, et cela durant toute leur vie. Nous avons un jour vu nous-même, par surprise, les restes de ce repas. C'était du pain noir et d'une dureté presque égale à la pierre, des fèves noires, cuites à l'eau et assaisonnées au sel. Pour dessert, un oignon cru ; et pour breuvage, de l'eau de leur citerne !


II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire*

BETHLÉEM

La solennité de Noël à Bethléem (Fin).—Entretiens les prêtres avaient commencé la célébration des basses messes, à l'autel des Mages, dans l'enfoncement du rocher où se trouve le Lieu de la vraie Crèche. Elles se succédèrent, sans interruption, depuis minuit jusqu'à l'heure où les Grecs célébrèrent leur messe, au Lieu de la Nativité, vers cinq heures. L'office des Grecs terminé, les prêtres Latins, d'après *les Règlements*, continuèrent à dire leurs messes, une seule par chaque célébrant, jusqu'au dernier qui a le privilège de célébrer ses trois messes de Noël dans l'auguste Sanctuaire. Les prêtres qui célébrèrent avec lui, ont dit leurs deux autres messes, soit à l'église de Sainte-Catherine soit dans une des Grottes voisines de la Crèche.

La dernière messe se termina, cette année, vers cinq heures du soir. La Sainte Eglise accorde ce Privilège au Sanctuaire de Bethléem pour les Fêtes de Noël et des Rois Mages. Les Arméniens qui ont le droit de célébrer chaque jour, comme les Grecs, une messe dans le Sanctuaire, doivent attendre, ces deux jours, que toutes les messes des Latins soient terminées: ce qu'ils n'omettent jamais de faire, pour conserver un droit qu'ils ne voudraient point compromettre.

Son Excellence le Patriarche, à une heure déterminée, prend congé des Religieux de Terre-Sainte et retourne  sa Résidence dans la montagne. Les Religieux et les Pèlerins, de leur côté, font un Pèlerinage à la *Grotte des Pasteurs*, où l'Ange annonça aux Bergers la bonne Nouvelle et où la multitude des esprits céleste chanta : *Gloria in Altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*.

Ces Cérémonies, faites sur le Lieu, et dans la véritable nuit où ces grands Mystères se sont accomplis, laissent dans l'âme une impression salutaire et profonde. Elles ravivent notre Foi, fortifient notre Espérance et augmentent notre Charité. Qu'il serait donc à désirer que les Pèlerins arrivassent en plus grand nombre et de l'Europe et de l'Amérique pour se réjouir avec nous de la venue du Messie, pour saluer avec nous le divin Enfant dans sa petite Crèche et pour l'adorer avec nous, comme le Sauveur du monde (1).

LES RESTES DE LA CRÈCHE CONSERVÉS A ROME
DANS LA BASILIQUE DE SAINTE-MARIE-MAJEURE.

La Crèche, ou pour être plus exact, les cinq morceaux de bois qui en restent, est enfermée dans un reliquaire en cristal de roche, ayant la forme d'un œuf énorme, couché horizontalement sur un support d'or et d'argent ciselé. Cet objet d'art mesure environ 20 pouces de haut sur 40 pouces de long. Il est surmonté d'une statue en vermeil de l'Enfant Jésus dans un berceau ; à droite et à gauche, dans des man-

(1) Cette Relation a été écrite par un Missionnaire de Terre-Sainte.

chons de cristal, on voit du foin de l'étable de Bethléem et des langes du divin Enfant. Ce magnifique reliquaire est un don de la duchesse de Villa-Hermosa. Ce reliquaire renferme *cinq petites planches*, précieux restes de l'auge dans laquelle la Sainte Vierge déposa le divin Enfant après sa naissance. Cette précieuse relique est conservée à Rome, à Sainte-Marie-Majeure.

Ces petites planchettes ou traverses de bois, dont la plus grande a trois pieds de long, sur deux pouces et demi de large, sont vermoulues et ont une teinte grisâtre, comme serait celle de morceaux de vieux chêne saupoudrés de farine. Elles sont suspendues horizontalement dans l'ovøile de cristal par des rubans d'argent.

Pendant tout le cours de l'année, la Sainte Crèche est enfermée dans une armoire dorée, située sur l'autel de la Confession de Sainte-Marie-Majeure.

Cette Confession au-dessus de laquelle est le corps de l'apôtre saint Mathias dans une urne magnifique de porphyre, a été construite par Pie IX. La statue en marbe blanc de ce Pontife est au centre. Le Pape est représenté à genoux, en prière.

Le jour de Noël, l'insigne relique est exposée depuis les premières vêpres jusqu'au lendemain soir. La Fête de la Nativité se termine par une procession dans la Basilique à laquelle préside un cardinal.

La Sainte Crèche y est portée par des Pénitents Blancs, au milieu d'une foule énorme : on la dépose à la sacristie et, pendant toute la soirée, on est admis par petits groupes à aller la vénérer de près.

Elle fut rapportée de Bethléem en 642, lors de l'invasion musulmane et déposée à Sainte-Marie-Majeure par le pape Théodore.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

FLORENCE.—Après Rome et Venise (1) qui étaient, pour ainsi dire, l'entrepôt des reliques venues de l'Orient, Florence est une des villes de l'Italie qui en a eu le plus. Un grand nombre, comme partout, sont détruites. L'histoire, heureusement, nous en est conservée par Richa dans sa description des églises de Florence en 1757. Je vais en extraire tout ce qui m'a paru présenter de l'intérêt (2).

BAPTISTÈRE.—On montre au Baptistère une croix sculptée et triptyque très riche en trois parties, ayant appartenu à Charles VI roi de France, qui la portait sur sa poitrine et qui renferme dans le milieu un très petit morceau de la vraie croix ; enfin un troisième morceau encore moindre donné par Sanctini, prédécesseur de Gori dans les fonctions de proposto et mort en 1717. Le reliquaire est en cristal. La croix sculptée a été donnée à l'église en 1702 par le proposto Monsacchi. La forme est celle d'une croix grecque dont la grande branche a 75 millimètres (3 pouces) et la

(1) Dont nous parlerons plus loin.—(2) Nous résumons à notre tour, l'Auteur entrant dans les détails qui n'intéresseraient point nos Lecteurs.

petite 55 (2 pouces). L'épaisseur est de 14 à 15 millimètres (10 lignes) (1). Ce qui distingue cette relique, c'est un crucifix taillé grossièrement dans le bois lui-même et entouré d'ornements grossiers, mais ayant du style. La croix est couverte à l'envers d'une lame d'argent doré et sans ornement de ce côté ; elle est d'un seul morceau, compris la traverse. La custode est de cristal, entouré d'un beau cercle d'argent enrichi de pierreries, dans lequel on a gravé les mystères de la Passion, avec quelques têtes d'anges en relief.

Dôme.—(2) Un inventaire des reliques de la cathédrale de Florence, fait le 8 mai 1615 par Mgr. Cosimo Minorbetti, comprend le bois principal de la vraie croix et d'autres morceaux enfermés dans une petite croix d'or qu'on voulait renouveler.

Les reliques du Dôme nous ont été montrées par un chanoine et un chapelain, assistés de quatre officiers de la cathédrale portant des cierges. Un reliquaire très riche, mais du XVII^e siècle, renferme plusieurs morceaux importants de la vraie croix. Les principaux sont réunis en forme de croix grecque terminée à ses extrémités par des sertissures en filigranes d'or, d'un

(1) Nous négligeons les fractions qui ont moins d'un quart de pouce.

(2) En Italie on donne le nom de Dôme, aux cathédrales. Celui de Florence est un des monuments les plus imposants de la Péninsule : lorsque nous le visitâmes, il y quelques années, on en restaurait la façade, avec du marbre précieux : cette restauration seule a coûté plus d'un million de *liras*. Son campanile, vraie dentelle en marbre sculpté de la base au sommet et qui s'élançait à une hauteur de plus de 300 *pièdes*, est un monument unique de ce genre dans le monde entier.

travail parfait, et ayant au centre un émail délicatement cloisonné, de quelques millimètres de diamètre, et représentant Notre-Seigneur bénissant. Il est difficile de rien voir de plus finement travaillé que ce bijou qui remonte aux meilleurs siècles, et présente ainsi un témoignage intrinsèque de grande antiquité.

Le développement de ces morceaux est de 200 millimètres (8 pouces). Leur cube est de 23,400 millimètres. Quatre autres morceaux ajustés dans le grand reliquaire ont été divisés à une époque bien postérieure à la fabrication de la croix principale.

St-Laurent — Les empereurs chrétiens conservaient religieusement à Constantinople d'insignes reliques. Le pape Léon X parvint, lors de la prise de cette ville par les Turcs (1450), à les tirer de leurs mains et à les transporter à Rome en 1520. Ce trésor inestimable était sans doute destiné à Florence par le pape. Lorsqu'il mourut, le cardinal Jules de Médicis, devenu pape sous le nom de Clément VII, après les avoir sauvées du pillage de Rome, les destina en définitive à l'église de Saint-Laurent à Florence. Le chanoine de Saint-Laurent, Michel-Ange Biscroni, fut chargé de les porter de Rome à Florence en 1531.

Telle fut l'origine de ce prodigieux trésor où cinquante reliquaires renfermant des têtes, des bras, des côtes, etc., sont d'une richesse incomparable et d'un merveilleux travail, et furent exécutés à Rome par l'orfèvre Valerio de Vicence. Les reliques se montraient le premier jour de la Pâque successivement, et on terminait par la sainte croix, avec laquelle on donnait la bénédiction. Excepté ce jour (reporté

actuellement au 7 novembre, veille de la fête des Saintes reliques), Clément VII défendit de les montrer à qui que ce soit, fût-il prince ou cardinal, sous peine d'excommunication.

Ce motif, malgré plusieurs voyages faits à Florence, m'avait empêché de contempler les merveilles que j'ai enfin eu le bonheur de voir en 1868. Le trésor est placé dans des armoires d'une chapelle de Saint-Laurent et enfermé sous trois clefs dont une est déposée chez le souverain. Les pierres dures, agates, sardoines, cristal de roche, qu'on y admire, sont d'un prix inférieur à celui du travail."

Le total des reliques visitées à Florence par M. Rohault de Fleury représente un cube de 37,540 millimètres.

GÈNES. *Saint-Laurent*. — Il existe à Gênes, dans l'église cathédrale de Saint-Laurent, une relique considérable de la vraie Croix, composée de quatre morceaux cylindriques réunis par une quadruple douille, de manière à former une croix. J'ai vu à la surface de petites stries en spirales peu profondes, qu'on ne retrouve dans aucune autre relique. Les cotes sont brunes comme la croix de Florence.

Le reliquaire est fort riche et en forme de croix. Un authentique de 1826 indique qu'elle est à Saint-Laurent depuis un grand nombre d'années ; elle porte le nom de Zaccari, famille éteinte avant l'année 1345, qui l'avait apportée de l'église d'Ephèse à Gênes et en fit don à Saint-Laurent.

Cinq figures à mi-corps en argent doré décorent l'envers du reliquaire. Jésus-Christ est en haut, la

Sainte Vierge dans le milieu, les mains couvertes devant la poitrine, saint Michel et saint Gabriel à droite et à gauche ; saint Jean dans le bas.

La longueur des morceaux réunis est de 244 millimètres (9 pouces $\frac{1}{2}$), leur diamètre de 12 (7 lignes), produisant un cube d'environ 26,458 millimètres.

MILAN. — On conserve au dôme de Milan une relique de la vraie croix que Paul IV donna à son neveu, saint Charles Borromée.

Le reliquaire en forme de croix, avec des verres en cristal de roche, renferme quatre petits morceaux du saint bois réunis et cellés sur un fond de bois. Ils forment ensemble un cube de 1,920 millimètres.

IV

FAVEURS OBTENUES.

Saint-Barnabé, 6 janvier 1897.

..... Depuis plusieurs années j'étais atteinte d'une cruelle maladie de cœur qui menaçait de me devenir fatale. J'étais aussi dyspeptique. Les médecins ne conservaient plus aucun espoir de me guérir. Alors voyant que les secours de l'art humain ne pouvaient rien contre la maladie qui me minait sourdement, je tournai les yeux vers la Reine du Ciel et sa glorieuse Mère ; et je promis d'aller faire une Neuvaine au Cap de la Magdeleine. Je ne satisfis pas immédiatement à ma promesse et comme pour m'en faire ressouvenir, je retombai dans mon premier état de faiblesse. J'avais toutes les peines du monde à digérer

un peu de lait mélangé avec de l'eau chaude. Je promis donc d'accomplir au plus tôt la promesse que j'avais faite deux ans auparavant et de plus je promis de faire insérer ma guérison dans les Annales (1). Je repris aussitôt du mieux et après neuf jours au Sanctuaire de la Vierge du Rosaire je me retrouve non pas complètement guérie, mais je puis maintenant, sans trop de fatigue, vaquer aux soins du ménage et de la famille.—UNE ABONNÉE.

Daigne la douce Reine du Rosaire continuer son œuvre pour notre chère Pèlerine et lui obtenir une santé parfaite !

St-Luc de Vincennes, 6 janvier 1897.

..... Une Dame de cette paroisse ayant perdu le sommeil et se trouvant exposée à tomber de maladie nerveuse, promet de faire inscrire sa guérison dans les Annales du Saint Rosaire, si elle l'obtenait. Elle est heureuse maintenant de s'acquitter de cette promesse, et remercier N. D. du Rosaire de la grâce qu'elle a obtenue.

T. CARON, prêtre, Curé.

Trois-Rivières, 6 janvier 1897.

..... Depuis un an et demi je souffrais d'une maladie de poumons. Voyant que les soins du médecin ne me faisaient aucun bien, et étant mère de quatre

(1) Nous rappelons de nouveau à nos Lecteurs que généralement les faveurs ont été demandées avec promesse de publication dans les Annales, si elles étaient obtenues. C'est pour quoi nous ne le répétons pas à chaque faveur.

jeunes enfants (le dernier n'avait que trois mois), je m'adressai à N. D. du T. S. Rosaire, afin d'obtenir ma guérison, lui promettant de faire insérer dans les Annales cette grande faveur. J'ai fait mon Pèlerinage au Cap et à présent je suis complètement guéie. J'ai pu reprendre mes travaux habituels. . . .

Mme N. MARCHAND.

St-Augustin, 23 janvier 1897.

..... Depuis plus de cinq mois je souffrais de la dyspepsie, de sorte que je ne pouvais plus prendre aucune nourriture. Alors je me recommandai à N. D. du Saint Rosaire, et après avoir fait plusieurs Neuvaines en son honneur, je fus exaucée. Je remercie encore cette bonne Mère pour d'autres faveurs : UNE ABONNÉE.

NOTRE-DAME DE LÉVIS : Le 8 septembre 1896, atteinte d'une maladie très dangereuse, j'ai obtenu ma guérison par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. La maladie fit des progrès si rapides que je perdis bientôt tout espoir dans l'efficacité des remèdes et les secours des médecins. Non pas par crainte de la mort, mais par affection et par dévouement pour le bonheur de mes petits enfants, j'ai sollicité et j'ai obtenu de N. D. du T. S. Rosaire un prompt et parfait rétablissement. La publication de cette faveur étant une des conditions de ma promesse, je viens aujourd'hui m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers la miséricordieuse et glorieuse Reine du T. S. Rosaire : UNE MÈRE DE FAMILLE,

ST-ZÉPHIRIN : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un mal *incurable* et dont je souffrais depuis *cinq ans*. J'ai eu recours à plusieurs médecins et toujours sans succès. Je me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai promis, si elle me guérissait, de m'abonner à ses Annales. Aujourd'hui je suis parfaitement guérie : UNE ABONNÉE.

MONTREAL : Une personne de Montréal, lancée à vingt pieds sur le pavé, eut une oreille arrachée, la tête et les reins contusionnés au point que le médecin désespérait de sa guérison. La malade mit une médaille du Rosaire dans l'eau et s'en servit pour laver ses plaies et suspendit ensuite la médaille à son cou. Au bout de 15 jours, elle marcha facilement; au bout de 5 semaines, elle fit un voyage à pied de neuf lieues et aujourd'hui elle est parfaitement guérie.

ST-TITE : Il y a quelque temps, je fus atteinte de la grippe et d'un érysipèle ambulante. Malgré les soins assidus du médecin, je fus réduite en quelques jours à l'extrémité : je me préparai à mourir et je reçus les derniers sacrements. Dans cette extrémité, je me suis adressée à N. D. du T. S. Rosaire, promettant de faire un Pèlerinage à son Sanctuaire du Cap, avec publication dans ses Annales, si je guérissais. Aussitôt je pris du mieux, je devins convalescente et après quelques semaines, je reprenais mes devoirs d'Institutrice, comme par le passé. Je viens aujourd'hui m'acquitter de ma promesse, avec la plus sincère reconnaissance envers notre bonne Mère, la Reine du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE.

ST-NARCISSE : Dame L. E. guérie d'une maladie grave, après une Neuvaine à N. D. du Rosaire.—Merci à N. D. du T. S. Rosaire pour 2 guérisons obtenues par l'usage des *Roses Bénites*, une pour moi et une pour mon petit enfant : une autre guérison d'un mal de jambe, obtenue par la promesse d'un Pèl rinage au Cap : Dame D. C.—Une abonnée guérie d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites*.—ST-LUC :—Dame J. B. a obtenu sa guérison d'une maladie d'yeux ; et Dame P. E. a été guérie d'un érysipèle.—LOWELL, MASS. : J'ai été guérie d'une maladie qui menaçait de devenir incurable : UNE ABONNÉE.—IRON MOUNTAIN, MICH. : Dame F. S. guérie d'un mal dont elle souffrait depuis deux ans, à la suite d'une opération dont elle avait confié la réussite à la maternelle bonté de N. D. du T. S. Rosaire.—STE-URSULE : Merci à N. D. du T. S. Rosaire, mon enfant, contre toute espérance, a reçu la grâce du saint Baptême : T. P.—N. D. DE BONS-SECOURS DE STUKLEY : J'étais malade, je toussais et de plus je souffrais d'un mal de côté très douloureux. Je promis une basse messe en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire, et maintenant je suis guérie : Z. L.—ST-BARNABÉ : Ma fille a été guérie d'une enflure au visage : UNE ABONNÉE.—MONT CARMEL : Dame Edm. B. guérie d'un rhumatisme inflammatoire, par l'usage des *Roses Bénites*.—BERTHIERVILLE : Mille actions de grâces pour deux guérisons extraordinaires : UNE LECTRICE DES ANNALES.—NATICK, R. I. : Une dame guérie d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites* et après une Neuvaine à N. D. du Rosaire.

MONTRÉAL : Une faveur : A. S.—ST-GRÉGOIRE :
 Mlle Pu'cherie B remercie, N. D. d Rosaire pour
 une grâce obtenue.—ST-JEAN DESCHAILLONS : Actions
 de grâces pour 3 faveurs particulières : M. A. H.—
 Une enfant de Marie pour plusieurs faveurs spiri-
 tuelles et le succès dans un examen.—CHAMPLAIN :
 Une faveur.—ST-JEAN PORT JOLI : 1 faveur spiri-
 tuelle et 2 temporelles : A. M. B.—RIVIÈRE PENTE-
 CÔTE : Une Abonnée pour une faveur obtenue avec
 promesse d'une basse messe au Sanctuaire du Cap.—
 ST-THÉODORE D'ACTON : Plusieurs faveurs signalés.
 —WATERBURY, CONV. : Plusieurs faveurs : Dame C.
 L. C.—STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN : Une faveur
 signalée : Dame C. C.

Et plusieurs autres faveurs spirituelles et tempo-
 relles obtenues par l'intercession de N. D. du T. S.
 Rosaire.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES
A
N.-D. DU T. S. ROSAIRE
A
L'USAGE DES PELERINS
AU
SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 50 cents, l'unité, le port en sus.

AVIS AUX
SECRÉTAIRES-TRESORIFIERS DES MUNICIPALITÉS

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District, etc.

BLANCS pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : Blancs de Rôle d'Évaluation, Rôle de Perception, Listes des Électeurs Parlementaires, etc., etc.

SPECIALTÉS : Impressions et reliures de luxe, musique et plaines.

Prix spéciaux pour la reliure des Annales du Très Saint Rosaire

LÉGER BROUSSEAU,

11 et 13, Rue Buade, Québec.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : **15** centins : par la malle : **20** centins.

Relié, tranche Rouge : **25** centins : par la malle : **30** centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3° Pour les 15 Lampes, représentant les 15 Mystères . 60 cents par jour.
- 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5° Une lampe pour un an : \$12.00.